



Monitoring des visas

Évolution de la délivrance des visas
par les représentations suisses à
l'étranger

Quatrième trimestre 2018

3003 Berne-Wabern, le 7 mars 2019

Table des matières

Table des matières	2
L'essentiel en bref	3
Brève analyse des évolutions actuelles	3
0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger	3
0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.6)	3
0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3 - 1.6)	4
0.3 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)	5
0.4 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)	5
0.5 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)	6
0.6 Visas humanitaires (cf. 4.1 - 4.4)	6
Statistiques Monitoring des visas	8
1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés	8
1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2018, par types de visa	8
1.2 Visas délivrés, évolution mensuelle, 2016 au 2018	8
1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux quatrième trimestres 2018 et 2017	9
1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2016 à 2018	9
1.5 Demandes de visa aux quatrième trimestres 2018 et 2017 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs	10
1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2016 à 2018	11
2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne	12
2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2017 et 2018	12
2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes aux quatrième trimestres 2018 et 2017	12
2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne aux quatrième trimestres 2018 et 2017	13
3 Buts du séjour	14
3.1 Évolutions des dix buts de séjour possibles, années 2018 et 2017	14
3.2 Proportion des différents buts de séjour possibles : évolution pour 2018	14
3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au quatrième trimestre 2018, ventilés par but de séjour	15
4 Visas humanitaires	16
4.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2017 et 2018	16
4.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2018, par catégorie	17
4.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2018, ventilés par les cinq principales représentations	17
4.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au x trimestre 2018, ventilés par les cinq principales nationalités	17
Impressum	18

L'essentiel en bref

Période	Demandes		Demandes Schengen	Demandes Schengen	Demandes Schengen	Demandes Schengen
	Total	Évolution	Total	Évolution	refusées	Taux de refus
4/2016	100'376		84'265		8'816	10.5%
4/2017	100'292	-84 (-0.1%)	84'194	-71 (-0.1%)	9'323	11.1%
4/2018	106'763	+6'471 (+6.5%)	90'052	+5'858 (+7.0%)	9'943	11.0%

Aperçu de l'évolution

- Le nombre de demandes de visa a augmenté pour le quatrième trimestre consécutif.
- Pour la première fois depuis que le monitoring des visas a été introduit en 2015, plus de 90 000 demandes de visa Schengen ont été déposées au cours d'un quatrième trimestre (celui où, d'ordinaire, leur nombre est le moins élevé).
- Ce chiffre élevé s'explique surtout par la progression continue des demandes soumises par des ressortissants indiens et chinois (+6055 demandes, +22,8 %).
- L'Iran, pour sa part, affiche la baisse la plus marquée (-1954 demandes, - 44,1 %).

Brève analyse des évolutions actuelles

0 Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger

0.1 Informations générales (cf. 1.1 - 1.6)

- Une hausse du nombre de demandes de visas, par rapport au même trimestre de l'année précédente, est observée tant pour les visas Schengen (+5858 demandes, +7,0 %) que pour les visas nationaux (+613 demandes, +3,8 %).
- Les ressortissants indiens, chinois et kosovars ont soumis ensemble 41,8 % de l'ensemble des demandes de visas au quatrième trimestre 2018 (44 603 demandes). Cela représente une augmentation de 7315 demandes par rapport au même trimestre de l'année précédente. Si les requérants indiens et chinois demandent des visas principalement à des fins touristiques, le plus souvent, les ressortissants kosovars viennent en Suisse pour y rendre visite à des membres de leur famille ou à des amis.
- Cinq des dix principaux pays d'origine des demandeurs (cf. tableau 1.5) ont enregistré une baisse du nombre de demandes par rapport à l'année précédente. Il s'agit de l'Iran, de la Russie, de la Turquie, des Philippines et de l'Afrique du Sud. La diminution la plus importante du nombre de demandes de visas Schengen a concerné les ressortissants iraniens (-1894 demandes, -45 %). En effet, en raison de la situation difficile qui règne dans leur pays d'origine, sur les plans politique et économique, de nombreux Iraniens ne peuvent plus se permettre de voyager en Occident.
- Plus d'un visa national sur quatre (27,2 %) a été demandé par un ressortissant kosovar (2230 demandes), indien (1187 demandes) ou américain (1126 demandes). Le point commun entre les ressortissants de ces trois pays est qu'ils s'établissent en général

durablement en Suisse (pendant plus de 90 jours), la plupart pour des raisons familiales (regroupement familial, mariage, etc.). En outre, les ressortissants indiens et américains ont souvent demandé un visa national pour des raisons professionnelles (par ex., en vue d'exercer une activité lucrative) ou pour suivre une formation théorique (études, cycle de formation, etc.).

- En raison du nombre élevé de demandes, le nombre de visas refusés a augmenté. Pour la première fois depuis l'introduction du monitoring des visas en 2015, presque 10 000 demandes de visa Schengen ont été rejetées durant un quatrième trimestre (9943 refus).
- Les plus fortes augmentations du nombre de refus (plus de cent) ont été enregistrées pour les Iraniens (+500 refus, +299,4 %), les Kosovars (+303 refus, +17,1 %), les Indiens (+146 refus, +10,4 %), les Camerounais (+112 refus, +77,2 %) et les ressortissants de la République démocratique du Congo (+105 refus, +95,4 %).

0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3 - 1.6)

- Pour la neuvième fois consécutive, les citoyens **indiens** ont présenté un beaucoup plus grand nombre de demandes de visa qu'au même trimestre de l'année précédente (+3539 demandes, +23,9 %). Le nombre de demandes de visa Schengen à des fins touristiques, en particulier, a considérablement augmenté (+3197 demandes, +36,9 %). En revanche, le nombre de visas requis pour *voyage d'affaires* (+277 demandes, +8,6 %) ou *visite à la famille ou à des amis* (+96 demandes, +8,2 %) n'est qu'en légère hausse. Près d'un visa Schengen sur six a été délivré dans le cadre d'un *voyage de motivation* (16,2 % du total des visas Schengen). Il s'agit là de voyages que les entreprises offrent à titre de récompense ou de motivation à certains de leurs employés ou à des représentants de commerce. Les évaluations de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent pour la même période (octobre à décembre 2018), par rapport à l'année précédente, une évolution similaire, quoique moins prononcée (+7143 nuitées, +7,2 %). Bien qu'en chiffres absolus, le nombre de visas refusés ait augmenté comparativement au même trimestre de l'année précédente (+146 refus), le taux de refus a baissé de 1,4 point de pourcentage pour s'établir à 9 % (4^e trimestre 2017 : 10,4 %).
- Par rapport au même trimestre de l'année dernière, le nombre de demandes émanant de ressortissants **chinois** a fortement augmenté (+2516 demandes, +21,4 %). Si le nombre de visas nationaux reste stable (-2 visas), l'attrait des visas Schengen évolue considérablement. Ce résultat s'explique principalement par le nombre de demandes de visas Schengen déposées à des fins *touristiques*, qui a sensiblement augmenté (+1773 demandes, +32,4 %). La Suisse est une destination de voyage populaire et sûre. Grâce à une croissance économique soutenue, les entreprises organisent de plus en plus de *voyages de motivation* ayant la Suisse pour principale destination. Selon l'OFS, le nombre de nuitées a ainsi légèrement augmenté (+3 %) par rapport à l'année précédente.
- Les ressortissants **kosovars** ont déposé davantage de demandes de visa qu'au même trimestre de l'année précédente (+1260 demandes, +11,8 %). Tant le nombre de visas nationaux (+450 demandes, +25,3 %) que le nombre de visas Schengen (+806 demandes, +9 %) ont augmenté. En particulier, 578 visas Schengen ont été demandés (7,4 % de plus que l'année précédente) dans le but de *rendre visite à des membres de la*

famille ou à des amis. Le nombre de demandes de visa à validité territoriale limitée (VTL)¹ a augmenté par rapport à l'année précédente, parallèlement au nombre de demandes de visa.

Le nombre de visas refusés (+303 refus, +17,1 %) a également progressé par rapport au même trimestre de l'an dernier. Le taux de rejet a crû de 1,5 point de pourcentage pour s'établir à 21,3 % (4^e trimestre 2017 : 19,8 %).

- Le nombre de demandes de visa émanant de ressortissants **saoudiens** a augmenté par rapport à l'année précédente. Après l'Inde, la Chine et le Kosovo, l'Arabie saoudite affiche la quatrième hausse la plus forte (+538 demandes, +43,3 %). Le surcroît de demandes émanant de ressortissants saoudiens concerne presque exclusivement les visas Schengen de *tourisme* (+524 demandes). Au total, 92,3 % de l'ensemble des visas Schengen ont été délivrés à des fins *touristiques*. Cette évolution se reflète également dans les statistiques de l'OFS : pour l'Arabie saoudite, 5670 nuitées supplémentaires ont été enregistrées par rapport à l'année précédente (+17,6 %).

0.3 Prestataires de services externes (cf. 2.1 - 2.2)

Pour traiter les nombreuses demandes de visa, la Suisse coopère actuellement dans 26 pays avec des prestataires de services externes (PSE). Les demandeurs de visa ont ainsi la possibilité de déposer leur demande de visa Schengen dans l'un des 66 centres, appelés « Visa Acceptance Center » (VAC), auxquels ils ont accès.

77 % de l'ensemble des demandes de visa Schengen formée auprès d'une représentation suisse passent par un PSE. Il s'ensuit une hausse de 14,6 % (+16 830 demandes) par rapport au même trimestre de l'année précédente (4^e trimestre 2018 : 69 375 demandes, 77 % ; 4^e trimestre 2017 : 52 545 demandes, 62,4 %). La représentation suisse de Pristina (Kosovo) a reçu à elle seule 8805 demandes par l'entremise d'un PSE. Peu après la mise en service du nouveau PSE, le 1^{er} septembre 2018, Pristina se place ainsi en deuxième dans la liste des *dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de PSE* (cf. tableau 2.2). Par ailleurs, les hausses les plus significatives ont été enregistrées dans les représentations suisses en Inde (New Delhi) et en Chine (Guangzhou, Pékin et Shanghai) avec, au total, 5099 demandes de plus qu'au même trimestre de l'année dernière.

0.4 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)

Actuellement, 34 des 90 représentations à l'étranger offrent la possibilité de remplir et de soumettre une demande de visa Schengen en ligne (www.swiss-visa.ch) : une demande sur douze est déposée de cette manière, soit au total, 7517 demandes. La baisse de 6318 demandes en ligne par rapport au même trimestre de l'année précédente (4^e trimestre 2018 : 13 835 demandes en ligne) est due au fait que l'application en ligne n'est plus proposée à Pristina (Kosovo) parce que cette représentation collabore désormais avec un PSE (4^e trimestre 2017 : 7836 demandes déposées en ligne).²

¹ Les États membres de Schengen ne reconnaissent pas tous l'indépendance du Kosovo, ce qui explique que des VTL doivent parfois aussi être délivrés.

² L'application en ligne n'est pas proposée dans les pays où il est fait appel aux services d'un prestataire de services externe (PSE). L'objectif est d'éviter de concurrencer les PSE.

Les représentations suisses de Katmandou (Népal), San Francisco (États-Unis), Dakar (Sénégal) et Nairobi (Kenya) ont traité beaucoup plus de demandes en ligne qu'au même trimestre de l'année précédente (plus de 180 demandes).

0.5 Buts du séjour (cf. 3.1 - 3.3)

91 % de l'ensemble des visas Schengen délivrés au quatrième trimestre 2018 (4^e trimestre 2017 : 90,5 %) l'ont été en vue de l'un des trois buts de séjour suivants : *tourisme, visite à des membres de la famille ou à des amis ou affaires*. Par rapport au même trimestre de l'année précédente, on observe une hausse des demandes pour les trois principaux buts de séjour, l'augmentation la plus significative concernant, et de loin, les séjours à des fins *touristiques*. Rien qu'en octobre, 4546 visas Schengen ont été délivrés à des fins *touristiques* (+40,3 %). Le graphique *Évolutions des dix buts de séjour possibles* (cf. 3.1) illustre cette évolution. Pour la première fois depuis l'introduction du monitoring des visas en 2015, le nombre de visas n'a pas diminué en octobre.

24 374 demandes de visa, soit 60,2 % de l'ensemble des demandes de visa à des fins touristiques, ont été déposées par des ressortissants indiens, thaïlandais ou chinois. Les ressortissants de l'Inde et de la Chine ont demandé beaucoup plus de visas touristiques (+4970 demandes, +35,2 %). Un bon tiers (34,4 %) des visas Schengen délivrés au quatrième trimestre 2018 dans le but de *rendre visite à de la famille ou à des amis* l'ont été à des ressortissants kosovars.

0.6 Visas humanitaires (cf. 4.1 - 4.4)

Remarque importante

- Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire à la représentation suisse compétente. Des visas de cette catégorie ont été délivrés en tant que visas Schengen (bien que leur portée soit géographiquement limitée à la Suisse) jusqu'au 14 septembre 2018, sur la base de la directive *Demandes de visa pour motifs humanitaires*. Dans le monitoring des visas, ils ont été classés sous la désignation *Directive SEM du 25 février 2014*. Depuis le 15 septembre 2018, ces visas sont délivrés en tant que visas nationaux, à la suite de la modification des bases légales (art. 4, al. 2, de l'ordonnance sur l'entrée et l'octroi de visas (OEV), en vue d'un séjour de plus longue durée. Toutefois, cette modification législative n'a pas eu d'effet sur les conditions de délivrance de ces visas (détresse). Depuis lors, ils ont été regroupés sous le terme de visas humanitaires, conformément à l'art. 4, al. 2, OEV.
- Les visas nationaux délivrés dans le cadre d'un programme de réinstallation ou d'un regroupement familial au titre du droit de l'asile **ne font toujours pas** partie de cette analyse statistique. À cet égard, il faut se référer aux statistiques sur l'asile.

Au total, 128 visas humanitaires ont été délivrés au quatrième trimestre 2018, soit 26 de moins qu'au même trimestre de l'année précédente (4^e trimestre 2017 : 154 visas). Sur ce nombre, 74 ont été octroyés dans la catégorie des *motifs humanitaires* et 54 dans celle des *visas humanitaires conformément à l'art. 4, al. 2, OEV*.

Par rapport au même trimestre de l'année précédente, un moins grand nombre de visas ont

été délivrés à des ressortissants syriens (4^e trimestre 2018 : 14,8 % ou 19 visas ; 4^e trimestre 2017 : 31,8 % ou 49 visas), et ce, tant en chiffres absolus que proportionnellement au nombre total de visas humanitaires accordés. Tous ces *visas* ont été délivrés en tant que *visas humanitaires conformément à l'art. 4, al. 2, OEV* en raison de la persistance du conflit syrien. Outre les ressortissants syriens, ceux de douze autres pays, dont l'Afghanistan, le Sri Lanka, l'Éthiopie, le Yémen, la Libye et l'Irak, ont pu entrer en Suisse en toute sécurité au moyen d'un *visa humanitaire conformément à l'art. 4, al. 2, OEV*. 67,6 % de l'ensemble des visas accordés *pour des motifs humanitaires* l'ont été dans le cadre d'une levée temporaire de l'interdiction d'entrée. Sur ces 50 visas, 47 ont été délivrés à des ressortissants kosovars.

Statistiques Monitoring des visas

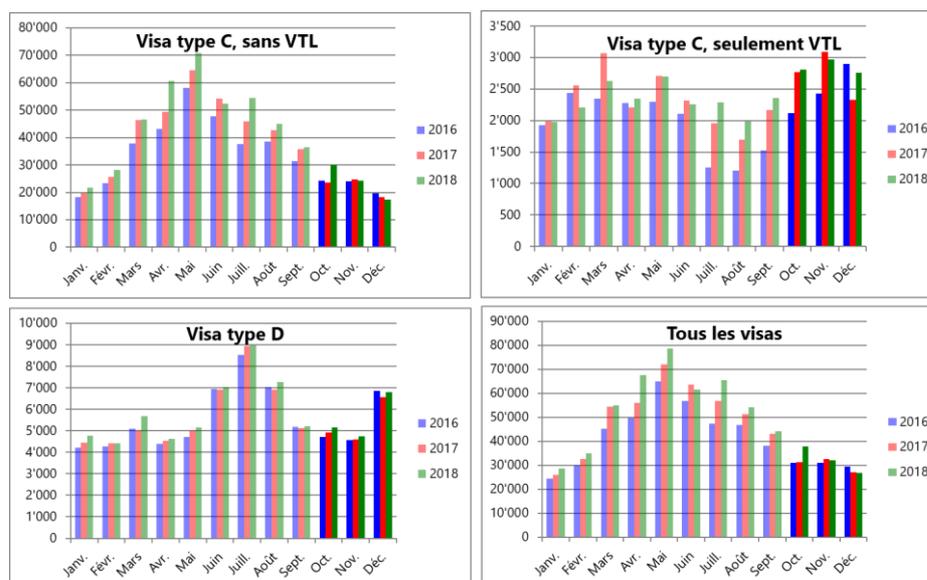
1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2018, par types de visa

Période	Demandes Total	Demandes dél.	Schengen A + C dél.	Schengen VTL dél.	Schengen refusé Total	Schengen refusé Taux	National D dél.
Janv. 18	31'066	28'586	21'844	1'979	2'480	9.4%	4'763
Févr. 18	37'576	34'857	28'232	2'204	2'719	8.2%	4'421
Mars 18	58'548	54'847	46'539	2'629	3'701	7.0%	5'679
Avr. 18	71'165	67'578	60'615	2'350	3'587	5.4%	4'613
Mai 18	83'391	78'643	70'798	2'701	4'748	6.1%	5'144
Juin 18	66'103	61'603	52'312	2'256	4'500	7.6%	7'035
Juill. 18	70'394	65'620	54'356	2'284	4'774	7.8%	8'980
Août 18	58'381	54'259	45'008	1'990	4'122	8.1%	7'261
Sept. 18	47'494	44'147	36'567	2'362	3'347	7.9%	5'218
Oct. 18	41'457	37'905	29'941	2'805	3'552	9.8%	5'159
Nov. 18	35'300	31'982	24'270	2'967	3'318	10.9%	4'745
Déc. 18	30'006	26'933	17'368	2'758	3'073	13.2%	6'807
4/2018	106'763	96'820	71'579	8'530	9'943	11.0%	16'711
4/2017	100'292	90'969	66'681	8'190	9'323	11.1%	16'098
Différ.	+6'471	+5'851	+4'898	+340	+620	-0.0%	+613

Légende : **A** : visa Schengen de transit aéroportuaire; **C** : visa Schengen uniforme; **VTL** : visa Schengen à validité territoriale limitée; **D** : visa national; **Dem.** : Demandes (Schengen et nationales) ; **dél.** : délivré; **ref.** : refusé

1.2 Visas délivrés, évolution mensuelle, 2016 au 2018



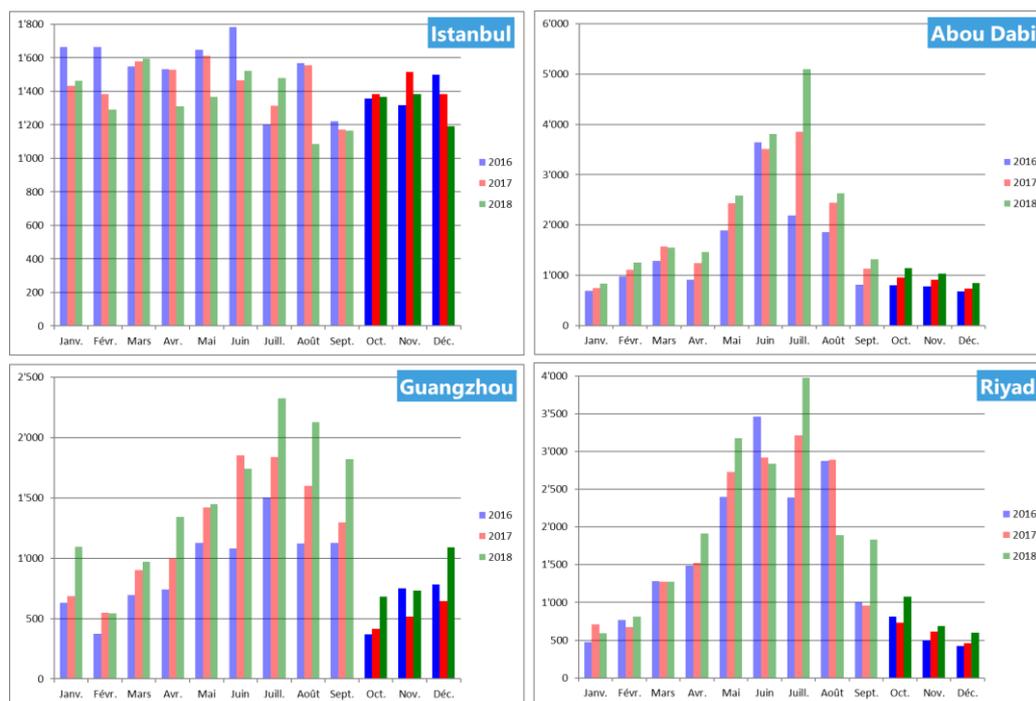
Indication : Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

1.3 Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa aux quatrièmes trimestres 2018 et 2017

Nr.	Représentation	Schengen		National D Dem.	Dem. Total	Dem. dél.	Dem. ref.	4/2017 Dem.	4/2018 Position	Évolut.
		A + C Dem.	VTL Dem.							
1	New Delhi, Inde	13'397	56	557	14'010	12'609	1'401	11'545	1 (+/-0)	+21.4%
2	Pristina, Kosovo	1'819	7'807	635	10'261	8'262	1'999	9'454	2 (+/-0)	+8.5%
3	Bangkok, Thaïlande	6'235	0	262	6'497	6'352	145	6'350	3 (+/-0)	+2.3%
4	Moscou, Russie	4'893	15	365	5'273	5'182	91	5'739	4 (+/-0)	-8.1%
5	Pékin, Chine	4'876	2	253	5'131	5'051	80	4'467	5 (+/-0)	+14.9%
6	Shanghai, Chine	4'337	0	144	4'481	4'429	52	3'606	8 (+2)	+24.3%
7	Istanbul, Turquie	3'572	48	322	3'942	3'562	380	4'285	6 (-1)	-8.0%
8	Abou Dabi, EAU	2'918	42	56	3'016	2'701	315	2'601	10 (+2)	+16.0%
9	Guangzhou, Chine	2'408	0	93	2'501	2'457	44	1'575	17 (+8)	+58.8%
10	Riyad, Arabie saoudite	2'319	18	21	2'358	2'232	126	1'802	14 (+4)	+30.9%

1.4 Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2016 à 2018

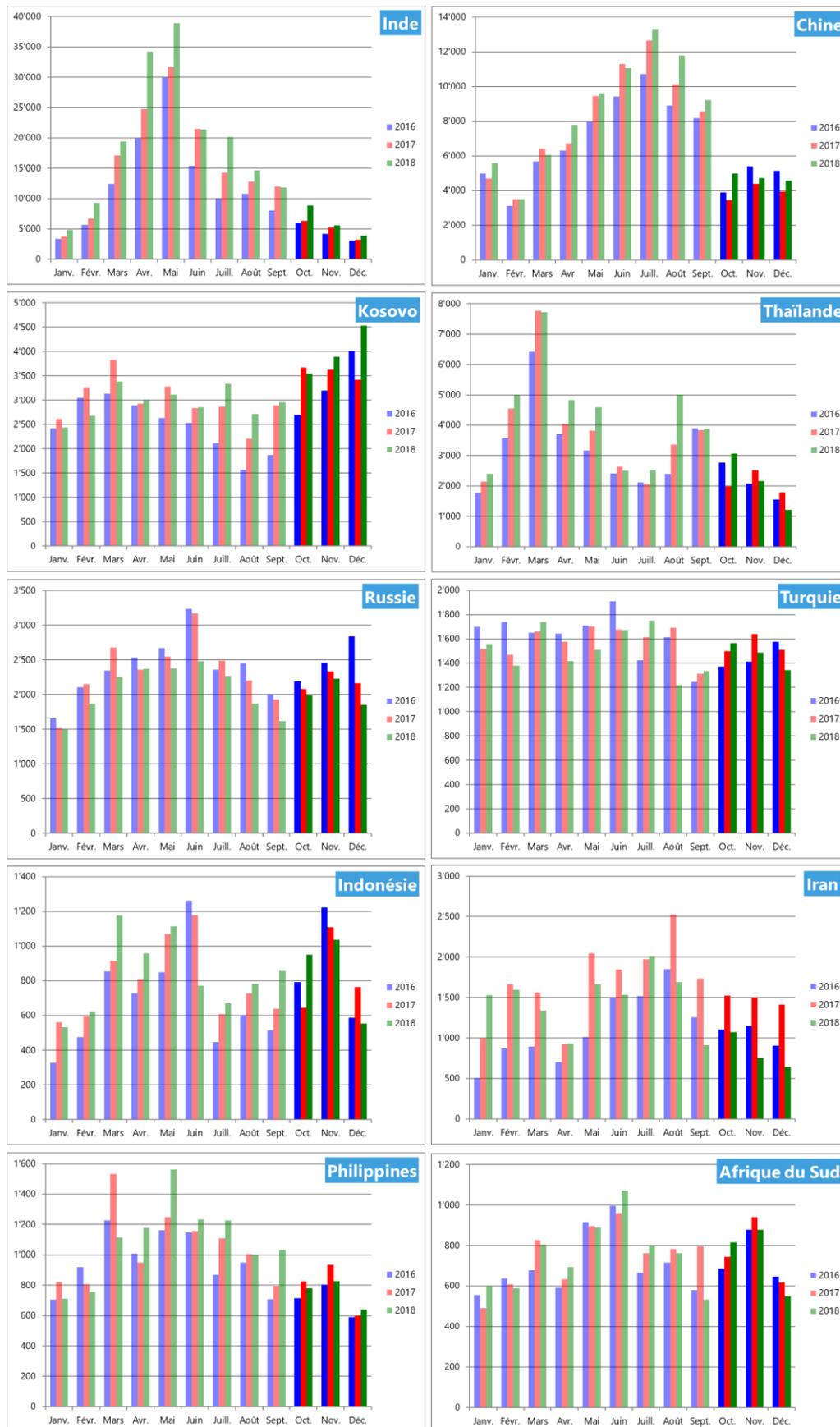




1.5 Demandes de visa aux quatrièmes trimestres 2018 et 2017 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

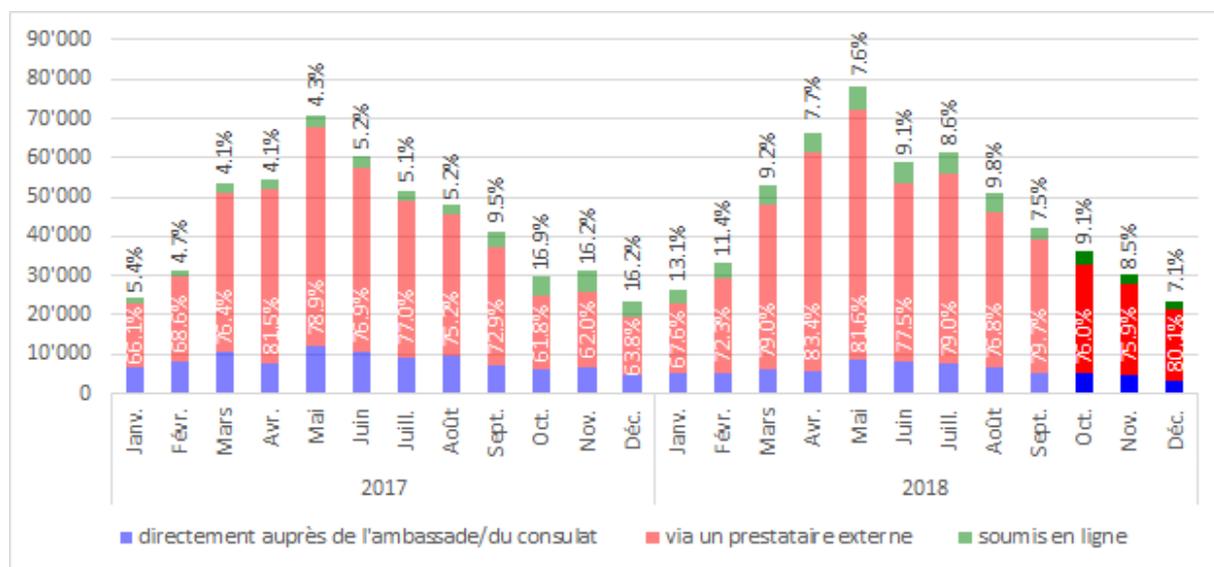
Nr.	Nation	Schengen		National D Dem.	Dem. Total	Dem. dél.	Dem. ref.	Dem. faite dans le pays	4/2017 Dem.	4/2017 Position	Évolut.
		A + C Dem.	VTL Dem.								
1	Inde	17'153	7	1'187	18'347	16'801	1'546	75.7%	14'808	1 (+/-0)	+23.9%
2	Chine	13'277	45	967	14'289	14'045	244	85.1%	11'773	2 (+/-0)	+21.4%
3	Kosovo	1'890	7'847	2'230	11'967	9'897	2'070	84.2%	10'707	3 (+/-0)	+11.8%
4	Thaïlande	6'173	0	261	6'434	6'293	141	95.9%	6'288	5 (+1)	+2.3%
5	Russie	5'145	25	907	6'077	5'990	87	84.3%	6'573	4 (-1)	-7.5%
6	Turquie	3'647	8	739	4'394	4'009	385	84.7%	4'646	6 (+/-0)	-5.4%
7	Indonésie	2'426	2	112	2'540	2'476	64	87.4%	2'515	8 (+1)	+1.0%
8	Iran	2'193	34	250	2'477	1'810	667	81.2%	4'431	7 (-1)	-44.1%
9	Philippines	1'889	3	355	2'247	2'084	163	53.7%	2'357	9 (+/-0)	-4.7%
10	Afrique du Sud	2'147	0	98	2'245	2'234	11	88.3%	2'303	10 (+/-0)	-2.5%

1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2016 à 2018



2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne

2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2017 et 2018



2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes aux quatrièmes trimestres 2018 et 2017

Nr.	Représentation	Schengen	Schengen	Schengen	4/2017	4/2017	Évolut.
		Total	Outsourcing	Pourcentage	Outsourcing	Position	
1	New Delhi, Inde	13'453	13'268	98.6%	10'503	1 (+/-0)	+26.3%
2	Pristina, Kosovo ³	9'626	8'805	91.5%	0	-	-
3	Bangkok, Thaïlande	6'235	5'694	91.3%	5'613	2 (-1)	+1.4%
4	Moscou, Russie	4'908	4'362	88.9%	4'645	3 (-1)	-6.1%
5	Shanghai, Chine	4'337	4'012	92.5%	3'088	5 (+/-0)	+29.9%
6	Pékin, Chine	4'878	3'469	71.1%	2'842	6 (+/-0)	+22.1%
7	Istanbul, Turquie	3'620	3'420	94.5%	3'741	4 (-3)	-8.6%
8	Abou Dabi, EAU	2'960	2'935	99.2%	2'548	7 (-1)	+15.2%
9	Riyad, Arabie saoudite	2'337	2'276	97.4%	1'643	11 (+2)	+38.5%
10	Guangzhou, Chine	2'408	2'178	90.4%	1'395	12 (+2)	+56.1%

³ La représentation suisse à Pristina (Kosovo) offre la possibilité de déposer une demande de visa Schengen auprès d'un prestataire externe seulement depuis septembre 2018. C'est pourquoi il n'existe pas de chiffres comparables pour l'année précédente.

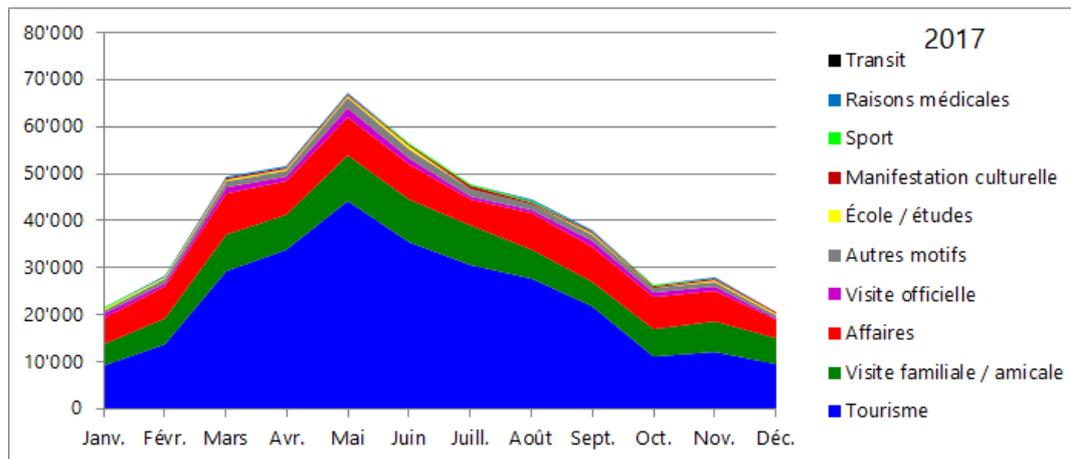
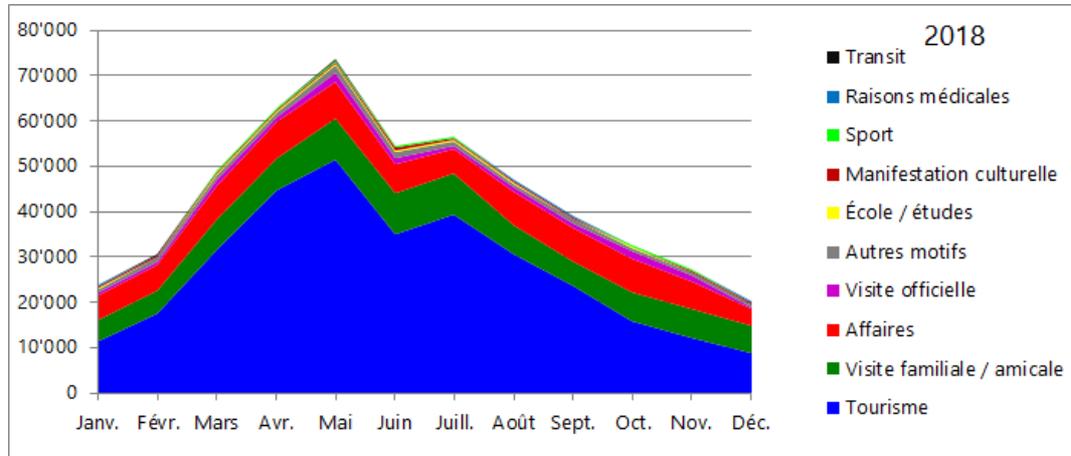
2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne aux quatrièmes trimestres 2018 et 2017

Nr.	Représentation	Schengen	Schengen	Schengen	4/2017	4/2017	Évolut.
		Total	en ligne	Pourcentage	en ligne	Position	
1	San Francisco, États-Unis	777	750	96.5%	420	6 (+5)	+78.6%
2	Bichkek, Kirghizistan	1'097	672	61.3%	643	2 (+/-0)	+4.5%
3	Nairobi, Kenya	750	628	83.7%	447	4 (+1)	+40.5%
4	Katmandou, Népal	777	604	77.7%	204	13 (+9)	+196.1%
5	Amman, Jordanie	531	520	97.9%	475	3 (-2)	+9.5%
6	New York, États-Unis	752	498	66.2%	438	5 (-1)	+13.7%
7	Vancouver, Canada	419	397	94.7%	304	8 (+1)	+30.6%
8	Dhaka, Bangladesh	437	289	66.1%	226	11 (+3)	+27.9%
9	Quito, Équateur	276	274	99.3%	271	9 (+/-0)	+1.1%
10	Dakar, Sénégal	331	270	81.6%	7	33 (+23)	+3757.1%

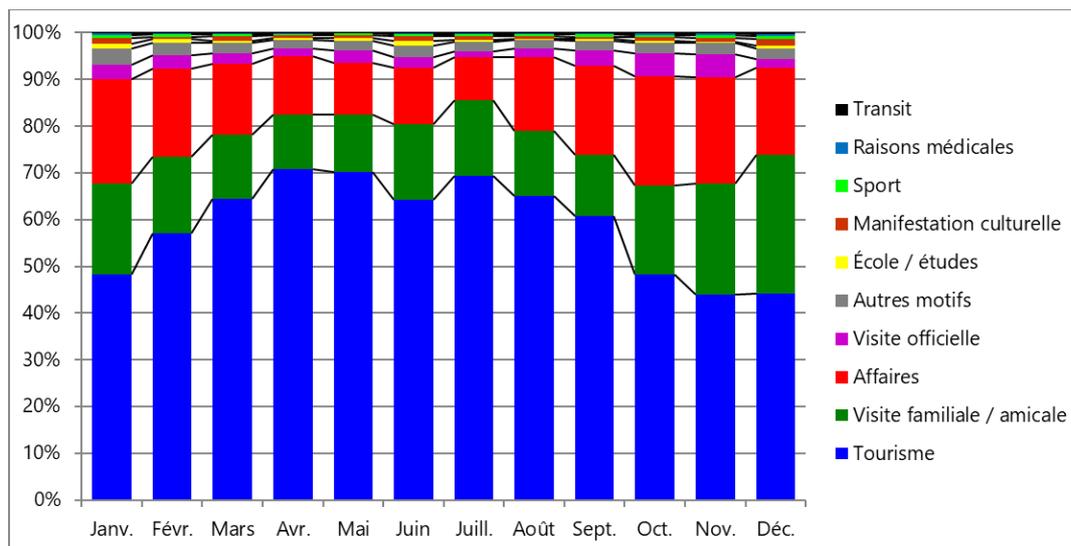
Indication : Certaines représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne ([site internet http://www.swiss-visa.ch/](http://www.swiss-visa.ch/)). Même lorsque le formulaire de demande est rempli et transmis en ligne, le demandeur de visa doit se présenter personnellement auprès de la représentation suisse à l'étranger afin de faire enregistrer ses données biométriques. Une comparution n'est cependant pas nécessaire lorsque les données biométriques du demandeur ont déjà été saisies dans le VIS (pour autant qu'elles ne remontent pas à plus de 59 mois) ou si, conformément au Code des visas, l'intéressé est exempté de l'obligation de faire enregistrer ses empreintes digitales. La demande en ligne n'est pas proposée dans les pays dans lesquels une coopération existe avec un prestataire de services externe. Ce choix doit permettre d'éviter toute concurrence avec lesdits prestataires.

3 Buts du séjour⁴

3.1 Évolutions des dix buts de séjour possibles, années 2018 et 2017

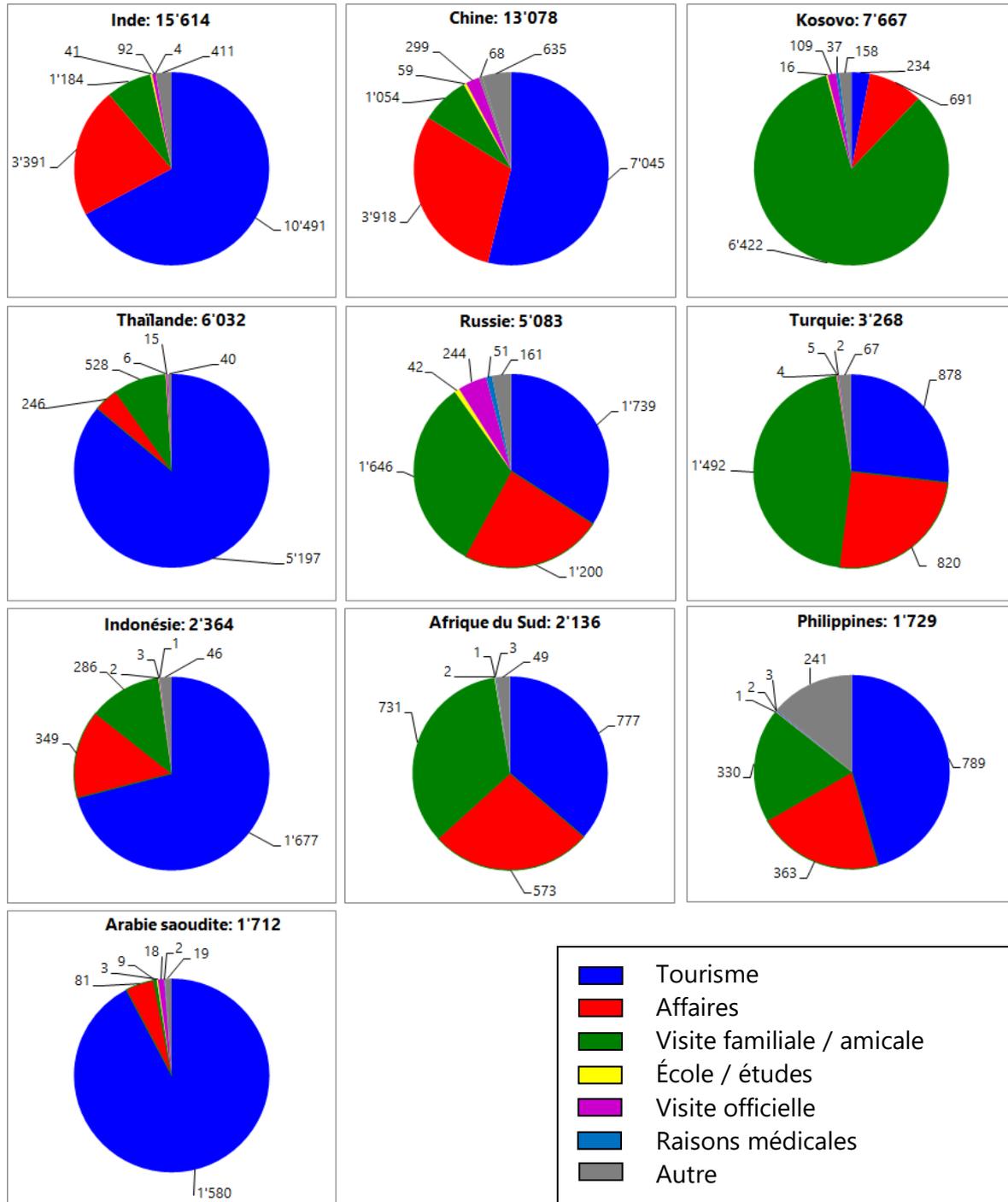


3.2 Proportion des différents buts de séjour possibles : évolution pour 2018



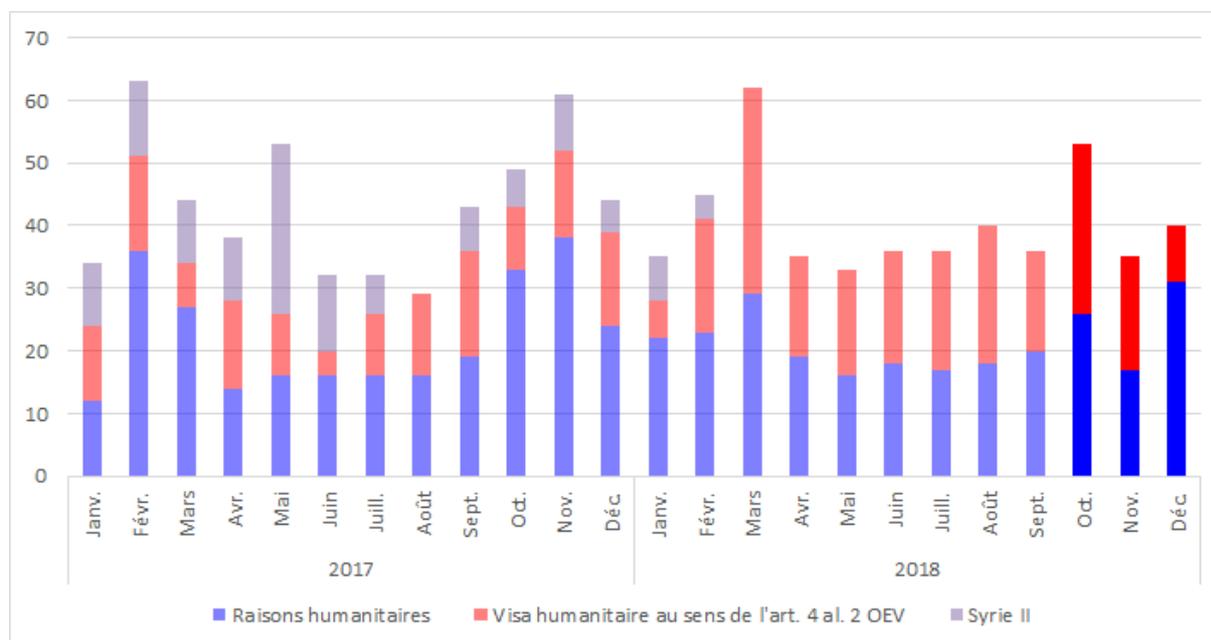
⁴ Les buts de séjour mentionnés concernent exclusivement les visas Schengen délivrés.

3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés au quatrième trimestre 2018, ventilés par but de séjour



4 Visas humanitaires

4.1 Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2017 et 2018



Indication :

La distinction par catégorie de visa humanitaire est possible depuis janvier 2016 :

- Les visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL), délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a, du code des visas. De tels visas sont par exemple émis en cas de situation médicale d'urgence (patient devant être opéré en Suisse), pour permettre de régler des affaires familiales ou pour d'autres motifs impérieux (suspension⁵). Ils sont classés ci-après dans la catégorie *Raisons humanitaires*.
- Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire à la représentation suisse compétente. Depuis le 15 septembre 2018, ces visas sont délivrés en tant que visas nationaux à la suite de la modification des bases légales (art. 4, al. 2, de l'ordonnance sur l'entrée et l'octroi de visas (OEV), en vue d'un séjour de plus longue durée. Depuis lors, ils ont été regroupés sous la désignation *visas humanitaires conformément à l'art. 4, al. 2, OEV* (précédemment : *directive SEM du 25.2.2014*).
- Le 6 mars 2015, le Conseil fédéral a décidé que, durant les trois prochaines années, un maximum de 3000 personnes provenant de la région touchée par le conflit en Syrie pourrait bénéficier d'une protection en Suisse. Parmi elles, 500 personnes vulnérables devraient recevoir un visa humanitaire leur permettant d'entrer en Suisse en toute sécurité. Ce programme s'adresse explicitement aux proches parents (conjoints et enfants mineurs) de personnes déplacées ayant déjà été accueillies en Suisse en qualité de personnes admises à titre provisoire. Le 8 février 2018, les quatre derniers visas humanitaires liés à cette décision du Conseil fédéral ont été délivrés par la représentation suisse à Beyrouth (Liban). Au cours des trois dernières années, 501 personnes sont ainsi arrivées en Suisse grâce à cette décision. Ces visas sont regroupés plus bas dans la catégorie *Syrie II*.

⁵ Levée provisoire d'une interdiction d'entrée.

Année	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	4ème trimestre Total
2018	35	45	62	35	33	36	36	40	36 ⁶	53	35	40	128
2017	34	63	44	38	53	32	32	29	43	49	61	44	154

4.2 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2018, par catégorie

Catégorie	Visas hum. délivrés
Raisons humanitaires	74
Visa humanitaire au sens de l'art. 4 al. ⁷	54
Syrie II	0

4.3 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2018, ventilés par les cinq principales représentations

Nr.	Représentation	Visas hum. délivrés
1	Pristina, Kosovo	50
2	Beyrouth, Liban	20
3	Abou Dabi, EAU	11
4	Colombo, Sri Lanka	7
5	Istanbul, Turquie	6

4.4 Nombre de visas humanitaires délivrés au quatrième trimestre 2018, ventilés par les cinq principales nationalités

Nr.	Nation	Visas hum. délivrés
1	Kosovo	51
2	Syrie	19
3	Afghanistan	14
4	Sri Lanka	7
5	Irak	4

⁶ Le monitoring du troisième trimestre 2018 avait fait état de trois visas humanitaires de moins pour septembre 2018 (3^e trimestre 2018 : 36 visas humanitaires délivrés). Cette différence s'explique par le fait qu'au trimestre précédent, les visas délivrés entre le 15.9.2018 et le 30.9.2018 à la suite de la modification des bases légales n'avaient pas encore été inclus dans la statistique.

⁷ Précédemment : directive SEM du 25.2.2014.

Impressum

Le Monitoring des visas est établi par la Section Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations, de marché du travail et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question :

[adresse email: visa@sem.admin.ch](mailto:visa@sem.admin.ch)

Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'État aux migrations SEM
Division Entrée
Section Bases Visas
Quellenweg 6
3003 Berne-Wabern



[Site internet Monitoring des visas](#)